

**Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux dénommé
« PHARAONIS »**
(applicable à compter du 4 mai 2026)

Article 1
Cadre juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux publié sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « PHARAONIS » visés dans les avis correspondants.

Article 2
Emissions de tickets et prix

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 3 000 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 3 euros.

Article 3
Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	30 000 €	60 000 €
3 lots de	1 000 €	3 000 €
500 lots de	100 €	50 000 €
4 000 lots de	50 €	200 000 €
75 000 lots de	20 €	1 500 000 €
188 000 lots de	10 €	1 880 000 €
270 300 lots de	6 €	1 621 800 €
238 400 lots de	3 €	715 200 €
776 205 lots formant un total de		6 030 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

Article 4 **Description du jeu**

4.1 Chaque ticket comporte 4 étapes de jeux, correspondant chacune à une étape de jeu dénommée « JEU 1 », « JEU 2 », « JEU 3 » ainsi qu'un jeu bonus dénommé « BONUS ».

4.2 Étape de jeu dénommée « JEU 1 »

4.2.1 Le « JEU 1 » est composé de deux zones de jeu à gratter, réparties comme suit :
- une zone de jeu dénommée « NUMÉROS GAGNANTS », représentée par cinq pyramides
- une zone de jeu dénommée « VOS NUMÉROS », représentée par quinze scarabées bleus

4.2.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMÉROS » sont des numéros, avec leur transcription en lettres, allant de 1 à 40, à l'exception des numéros 3, 6, 10 et 20, et à l'exclusion de tout autre numéro. Il est également possible de trouver un symbole « pharaon », ou un symbole « X2 », tels que représentés dans les règles du jeu 2 et du jeu 3 du ticket, à l'exclusion de tout autre symbole. Il y a au total 15 numéros, ou 14 numéros et un symbole, ou 13 numéros et deux symboles à découvrir.

Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » sont cinq numéros avec leur transcription en lettres. Il y a au total 5 numéros à découvrir parmi les numéros mentionnés au 4.2.2.

A chaque numéro de la zone de jeu « VOS NUMÉROS » est associée une somme en euros avec sa transcription en lettres et chiffres, parmi les montants suivants : 3€, 6€, 10€, 20€, 50€, 100€, 1 000€, 30 000€, à l'exclusion de tout autre montant.

4.2.3 Le joueur gratte la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » et découvre cinq numéros conformément au sous-article 4.2.2. Il gratte ensuite la zone de jeu « VOS NUMÉROS » et découvre quinze numéros avec les montants en euros associés ou quatorze numéros avec les montants en euros associés et 1 symbole, ou treize numéros avec les montants en euros associés et 2 symboles, conformément au sous article 4.2.2.

4.2.4 Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros de la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS », le ticket est gagnant et il remporte le ou les montants en euros associé(s) au(x) numéro(s) identique(s) découvert(s).

4.2.5 Le « JEU 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.3 Etape de jeu dénommée « JEU 2 »

4.3.1 Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMEROS » un symbole « pharaon », tel que représenté dans les règles du jeu du ticket, il remporte la somme associée parmi les montants suivants : 3€, 6€, 10€, 20€, 50€, 100€, 1 000€, 30 000€, à l'exclusion de tout autre montant.

4.3.2 Le « JEU 2 » est perdant dans tous les autres cas.




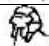




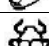

4.4 Etape de jeu dénommée « JEU 3 »

- 4.4.1 Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMEROS », un symbole « X2 » correspondant à un coefficient multiplicateur, le joueur remporte le montant associé multiplié par deux. Les montants pouvant être multipliés par deux sont les suivants : 3€, 10€, 20€, 50€, à l'exclusion de tout autre montant.
- 4.4.2 Le « JEU 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.5 Etape de jeu dénommée « JEU BONUS »

- 4.5.1 Le « JEU BONUS » est composé de trois zones de jeu à gratter, représentées par trois coffres.
- 4.5.2 Sous chaque zone de jeu se trouvent des symboles. Il y a au total deux symboles à découvrir sous chaque zone de jeu. Chaque paire de symboles, au sein d'un même coffre, est associée à une somme en euros avec sa transcription en lettres et chiffres, parmi les montants suivants : 10€, 20€, 50€, à l'exclusion de tout autre montant.

Les symboles sous les trois zones de jeu « BONUS » sont les suivants :

Symboles	Transcription en lettres
	« pyramide »
	« cobra »
	« sceptre »
	« sphinx »
	« cartouche »
	« horus »
	« faucon »
	« bague »
	« scarabée »
	« vase »

- 4.5.3 Le joueur gratte chaque zone de jeu correspondant à un coffre et découvre deux symboles par zone de jeu conformément au sous article 4.5.2.
- 4.5.4 Si le joueur découvre deux symboles identiques au sein d'une même zone de jeu, il remporte le gain associé, parmi les montants suivants : 10€, 20€, 50€, à l'exclusion de tout autre montant.
- 4.5.5 Le jeu « BONUS » est perdant dans tous les autres cas.

4.6 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.7 Le ticket de jeu est perdant dans tous les autres cas.

Fait le 11 février 2026,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

Valentin DANO